



Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

31 décembre 2012

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois.

> GROS PLAN DU MOIS

FILIERE BOIS

Inauguration de la première construction en bois des Alpes dans les Alpes du Sud

L'atelier relais de Barrême, dans les Alpes de Haute-Provence, a été pensé et construit avec la ressource bois locale. Premier bâtiment des Alpes du Sud à utiliser du bois certifié Bois des Alpes, il a été inauguré le 15 décembre dernier, en présence de plusieurs personnalités et acteurs de la filière bois alpine.

20 maîtres d'ouvrages participent à cette dynamique de valorisation du bois en circuit court dans la construction, à l'échelle du Massif Alpin.



La construction en bois des Alpes de Barrême

Plus de 80 personnes, élus, professionnels et acteurs de la filière, ont assisté à l'inauguration de l'atelier bois ONF construit en bois issu du massif alpin, en présence de plusieurs personnalités du département et du massif alpin.



Ce projet traduit la volonté du maire de Barrême, M. Jean-Louis Chabaud, et des élus du territoire d'utiliser et de valoriser la ressource forestière locale pour la construction, tout en participant à la dynamisation de cette économie de proximité, en lien avec leur engagement pris dans la Charte forestière du Pays Asses-Verdon-Vaire-Var.



(De gauche à droite : M. Pierre BLANC, représentant Jean-Claude MICHEL, Président des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur; Jean-Claude MONIN, Président de Bois des Alpes et de la Fédération nationale des Communes forestières; Serge PRATO, Président de la Communauté de communes CMV; Gilbert SAUVAN, Député et Président du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence; Jean-Louis CHABAUD, maire de Barrême; Rodrigue FURCY, Secrétaire général de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence; Bernard MOLLING, Président du Pays A3V; Charles LAUGIER, Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur délégué à la forêt; Philippe DEMARCQ, Directeur territorial de l'Office national des forêts – Méditerranée; Jean-Yves ROUX, Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur délégué aux Politiques territoriales et Aménagement du territoire.)

La réalisation de cet atelier bois a nécessité la mobilisation de chaque maillon de la filière, afin de faire aboutir le projet dans les meilleures conditions en termes de délais et de financement. Avec un budget de près de 1,2 millions d'euros HT, cette construction exemplaire est certifiée Bois des Alpes et labellisée Bâtiment Basse Consommation. Elle représente un volume de sciage de 132 m³ de bois en pin sylvestre, mélèze et épicéa. Elle a reçu le soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département, à hauteur de 69%.

Le 15 décembre, le public présent pour l'inauguration a pu échanger avec les professionnels investis dans le projet -l'architecte, le bureau d'étude, l'exploitant forestier, le scieur et le charpentier-, soulignant qu'une économie valorisant la ressource forestière locale est possible pour toute la filière forêt-bois. Cette construction s'inscrit pleinement dans la dynamique de valorisation du bois local dans les constructions engagée sur le Pays Asses-Verdon-Vaire-Var par le biais de la Charte forestière de territoire.

La certification Bois des Alpes pour garantir le circuit-court

L'Atelier bois de Barrême a mis en oeuvre la certification Bois des Alpes, qui garantit l'origine alpine du bois, ainsi que sa qualité mécanique pour la construction, notamment en termes de résistance de structure et de respect des normes en vigueur. En outre, Bois des Alpes fait appel aux entreprises locales pour la transformation du bois de la forêt au bâtiment. Cette démarche, unique en France, vise à augmenter l'utilisation des bois alpins dans la construction. Elle permet de positionner les bois alpins sur le marché de la construction bois, et de lui donner un atout concurrentiel.

La démonstration de la « Triomatic », machine de classement des sciages de l'association Bois des Alpes, a illus-



tré le fonctionnement du classement mécanique des bois. Il permet une meilleure adéquation entre la qualité de la ressource et son utilisation potentielle, alors que le classement visuel est souvent défavorable aux bois alpins.



La dynamique alpine du réseau des 20 bâtiments pilotes en bois des Alpes

L'initiative de Barrême fait partie des 20 bâtiments pilotes en bois des Alpes, destinés à démontrer la faisabilité d'une stratégie bois construction valorisant les bois locaux. Ces bâtiments pilotes constituent une base d'expérience et un réseau d'échanges à l'échelle du massif alpin.

Leur mise en œuvre est suivie par le Réseau Alpin de la forêt de montagne animé par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, dans le cadre de la stratégie forestière alpine. Sous l'égide du Comité de Massif, celle-ci permet d'accompagner et de soutenir financièrement des projets de valorisation des bois alpins s'inscrivant dans une dynamique innovante, de dimension alpine et d'approche territoriale.

[www Lire l'article sur l'inauguration de l'Atelier Bois de Barrême](#)

[www Télécharger le dossier de presse de l'inauguration](#)

[www Visiter le site du Réseau alpin de la forêt de montagne](#)

[www Visiter le site de Bois des Alpes](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

SYLVOPASTORALISME - Lettre du CERPAM n°42

La dernière lettre d'information du Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) est parue.

[www Lire l'article complet](#)

CONNAISSANCE DE LA FORET - La forêt en chiffres et en cartes

L'IGN diffuse l'édition 2012 du mémento «La forêt en chiffres et en cartes».

[www Lire l'article complet](#)



BIODIVERSITE - Elaboration du SRCE PACA

Le 7 décembre, un séminaire régional autour du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) s'est déroulé à Marseille sur le thème «Qu'est-ce qu'il se trame ? La biodiversité au cœur des politiques publiques et au service de l'aménagement de nos territoires».

[www Lire l'article complet](#)

CERTIFICATION - Bilan des adhésions à PEFC PACA en novembre 2012

Le bilan PEFC du mois de novembre est disponible. Ce mois-ci, ce sont 494 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www Lire l'article complet](#)

DFCI - Conférence internationale sur la prévention des incendies

Du 7 au 9 janvier 2013 se tiendra à Bordeaux la 4ème conférence internationale sur les stratégies de prévention des incendies dans les forêts d'Europe du Sud.

[www Lire l'article complet](#)

FORET MODELE - Reconnaissance internationale de la candidature de Forêt Modèle de Provence

Après avoir déposé sa candidature le 8 octobre dernier, la «Forêt Modèle de Provence» poursuit son développement et ses liens avec les réseaux méditerranéen et international. Le 14 novembre à Yalova en Turquie, lors de la rencontre du réseau méditerranéen ou Medforum, la candidature a été officialisée devant les membres du réseau.

[www Lire l'article complet](#)

DFCI - Nouvelle réglementation d'emploi du feu dans les Alpes Maritimes

Un nouvel arrêté préfectoral d'emploi du feu, paru le 19 novembre, remplace l'arrêté du 19 juin 2012.

[www Lire l'article complet](#)

BIODIVERSITE - Baromètre de la nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Publié en novembre dernier par l'Agence Régionale pour l'Environnement (ARPE), le Baromètre de la nature en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est désormais disponible en ligne.

[www Lire l'article complet](#)

ACCUEIL DU PUBLIC - Retour sur le 9e Forum de Forestour

Le 7 décembre 2012 à Signes (83), Forestour a rassemblé plus 100 participants à l'occasion de son 9e Forum de la Forêt Privée Ouverte au Public.

[www Lire l'article complet](#)

> NOUVEAUTÉS SUR LE SITE www.ofme.org*

Dans le cadre de la mise à jour de la rubrique Documentation, voici les nouveautés de ce mois de décembre :

Dans la rubrique « Lois - Règlements > Règlements relatifs à la défense des forêts contre l'incendie », les nouveautés apportées par l'ordonnance n° 2012-92 du 26 janvier 2012 sont désormais à retrouver directement dans la circulaire DGPAAT/SDFB/C2012-3016 du 21 février 2012, qui détaille les nouveautés de la partie législative du Code Forestier. La circulaire DGPAAT/SDFB/C2012-3063 du 23 juillet 2012 quant à elle détaille les modifications apportées à la partie réglementaire du Code Forestier par le décret n° 2012-836 du 29 juin 2012.



C'est dans cette même rubrique que figure le nouvel arrêté préfectoral des Alpes Maritimes relatif à l'emploi du feu du 19 novembre 2012.

[www](#) Consulter la rubrique Règlements relatifs à la DFCI

Outre le récent Baromètre de la nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plusieurs autres documents concernant la biodiversité ont été ajoutés dans la rubrique éponyme.

[www](#) Consulter la rubrique Biodiversité en forêt

Enfin, une étude sur des essais de traitements fongicides en post-levée du liège dans le Var (2003) est venue compléter la rubrique « Autres risques > Risques phytosanitaires ».

[www](#) Consulter la rubrique Risques sanitaires

En parallèle, une mise à jour complète des liens de la rubrique « Risques incendie » a été effectuée.

[www](#) Consulter la rubrique Liens > Risques Incendie

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Crédits photographiques : P. Morand, P. Cook, T. Recullé, Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur